

5 juin 1879
Général.

Commission
relative à l'Enseignement
départemental de l'Agriculture

A

Le 15 mai, à midi la commission relative
à l'enseignement de l'agriculture s'est réunie et, sur
les observations de son rapporteur M. de Parieu, a
décidé qu'après nouvelle conférence avec le Ministre
de l'Agriculture et de l'Instruction publique
auxquels elle demanderait certaines explications, nécessaires
pour la rédaction du rapport, elle se rallierait au
projet, amendé par la Chambre de députés, afin
d'éviter les nouveaux retards et de hâter autant que
possible le dépôt d'un rapport, sur une loi utile à l'agriculture.

Le Secrétaire
A. Fouchier Carit

Geob. Witz

Séance du 5 juin 1879.
La séance est ouverte à 1 heure 1/4
l'ordre du jour appelle la discussion sur un
amendement de M^e Blanc, qui formerait
l'art. 11 du projet de loi.

Après une discussion à laquelle prennent part
successivement MM^{es} de Parieu
Sarront et le général Robert de la Commission
et dans laquelle le membre présent
de ce point adopter l'amendement de
M^e Devier ^{Blanc} et par suite qu'il n'y a pas lieu
de le prendre en considération.

La séance est levée à 1 heure 3/4
Le Président Pour le Secrétaire

Geob. Witz